SANSO OBJECTIF DURABLE 2024

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : Sanso Investment Solutions

69, boulevard Malesherbes 75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone: +33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

SANSO OBJECTIF DURABLE 2024

Fonds Commun de Placement Société de Gestion : Sanso Investment Solutions 69, boulevard Malesherbes 75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022	

Aux porteurs de parts du FCP SANSO OBJECTIF DURABLE 2024,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'îl est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

Deloitte.

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

Deloitte.

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Virginie Gaitte
Virginie GAITTE

BILAN ACTIF AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	54 373 232,05	58 709 168,85
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	49 409 696,95	52 731 636,51
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	49 409 696,95	52 731 636,51
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	4 963 535,10	5 977 532,34
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 963 535,10	5 977 532,34
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	2 036 783,30	667 853,23
Opérations de change à terme de devises	1 179 562,32	506 690,17
Autres	857 220,98	161 163,06
COMPTES FINANCIERS	2 556 066,24	2 072 179,52
Liquidités	2 556 066,24	2 072 179,52
TOTAL DE L'ACTIF	58 966 081,59	61 449 201,60

BILAN PASSIF AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	56 004 657,35	58 834 414,99
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-272 931,16	32 872,74
Résultat de l'exercice (a,b)	1 886 373,41	1 919 864,08
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	57 618 099,60	60 787 151,81
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	1 235 892,11	659 320,75
Opérations de change à terme de devises	1 159 622,80	493 938,77
Autres	76 269,31	165 381,98
COMPTES FINANCIERS	112 089,88	2 729,04
Concours bancaires courants	112 089,88	2 729,04
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	58 966 081,59	61 449 201,60

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	9 150,25	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 577 901,22	2 315 270,83
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 587 051,47	2 315 270,83
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	13 517,33	8 518,80
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	13 517,33	8 518,80
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 573 534,14	2 306 752,03
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	619 195,78	515 578,97
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 954 338,36	1 791 173,06
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-67 964,95	128 691,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 886 373,41	1 919 864,08

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé cidessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps:

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan:

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010985002 - SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 S: Taux de frais maximum de 0,75% TTC.

FR0010917245 - SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 U: Taux de frais maximum de 1.20% TTC.

FR0010813329 - SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 A: Taux de frais maximum de 1,20% TTC.

FR0010804005 - SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 I : Taux de frais maximum de 0,60% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 A	Capitalisation	Capitalisation
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 I	Capitalisation	Capitalisation
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 S	Capitalisation	Capitalisation
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 U	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	60 787 151,81	48 797 032,12
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	35 254 196,91	28 497 663,62
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-33 669 637,77	-21 679 208,63
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	329 009,92	482 398,92
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-746 892,24	-402 282,40
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	107 560,57	31 895,77
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-15 801,99	-61 701,28
Frais de transactions	-26 487,39	-25 696,83
Différences de change	-11 226,77	6 328,76
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-6 344 111,81	3 349 548,70
Différence d'estimation exercice N	-5 648 915,65	695 196,16
Différence d'estimation exercice N-1	-695 196,16	2 654 352,54
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 954 338,36	1 791 173,06
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	57 618 099,60	60 787 151,81

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 526 730,00	2,65
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 643 160,14	6,32
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	44 239 806,81	76,78
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	49 409 696,95	85,75
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	45 766 536,81	79,43	0,00	0,00	3 643 160,14	6,32	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 556 066,24	4,44
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 089,88	0,19
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN $^{(r)}$

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	1 995 916,34	3,46	20 886 395,93	36,25	13 113 634,58	22,76	13 413 750,10	23,28
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 556 066,24	4,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	112 089,88	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

 $^{(\}mbox{\ensuremath{^{'}}}\mbox{\ensuremath{}$

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD					Devise 3		Devise N Autre(s)		
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%		
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Créances	1 151 231,70	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
PASSIF										
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dettes	28 681,60	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Comptes financiers	112 088,20	0,19	1,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	1 151 231,70
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	28 330,62
	Ventes à règlement différé	700 757,88
	Souscriptions à recevoir	111 978,34
	Coupons et dividendes en espèces	44 484,76
TOTAL DES CRÉANCES		2 036 783,30
DETTES		
	Vente à terme de devise	28 681,60
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	1 130 941,20
	Rachats à payer	32 246,35
	Frais de gestion fixe	44 022,96
TOTAL DES DETTES		1 235 892,11
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		800 891,19

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 A		
Parts souscrites durant l'exercice	157 952,800	17 607 981,52
Parts rachetées durant l'exercice	-197 313,171	-21 669 069,61
Solde net des souscriptions/rachats	-39 360,371	-4 061 088,09
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	263 863,619	
Part SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 I		
Parts souscrites durant l'exercice	116 928,469	13 842 202,28
Parts rachetées durant l'exercice	-86 559,531	-10 228 543,23
Solde net des souscriptions/rachats	30 368,938	3 613 659,05
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	219 350,426	
Part SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 S		
Parts souscrites durant l'exercice	30 141,851	3 123 569,38
Parts rachetées durant l'exercice	-16 039,000	-1 677 029,16
Solde net des souscriptions/rachats	14 102,851	1 446 540,22
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	51 904,999	
Part SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 U		
Parts souscrites durant l'exercice	6 717,000	680 443,73
Parts rachetées durant l'exercice	-1 000,000	-94 995,77
Solde net des souscriptions/rachats	5 717,000	585 447,96
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	11 073,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 S	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 U	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2022
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	439 549,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	139 143,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,6
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 S	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	32 538,5
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 U	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 964,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,2
Rétrocessions des frais de gestion	0,0

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

30/06/2022
0,00
0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			4 963 535,10
	FR0011256627	SANSO PATRIMOINE I	1 066 455,10
	FR0013302965	SANSO SHORT DURATION I	3 897 080,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			4 963 535,10

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2022	30/06/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 886 373,41	1 919 864,08
Total	1 886 373,41	1 919 864,08

	30/06/2022	30/06/2021
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	808 751,09	989 382,19
Total	808 751,09	989 382,19

	30/06/2022	30/06/2021
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	872 980,52	783 056,84
Total	872 980,52	783 056,84

	30/06/2022	30/06/2021
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	174 176,43	132 733,29
Total	174 176,43	132 733,29

	30/06/2022	30/06/2021
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 U		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	30 465,37	14 691,76
Total	30 465,37	14 691,76

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2022	30/06/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-272 931,16	32 872,74
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-272 931,16	32 872,74

	30/06/2022	30/06/2021
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-205 022,39	34 816,62
Total	-205 022,39	34 816,62

	30/06/2022	30/06/2021
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-182 199,46	23 112,01
Total	-182 199,46	23 112,01

	30/06/2022	30/06/2021
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-38 029,68	4 082,77
Total	-38 029,68	4 082,77

	30/06/2022	30/06/2021
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 U		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	152 320,37	-29 138,66
Total	152 320,37	-29 138,66

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Actif net Global en EUR	10 805 125,37	26 837 378,18	48 797 032,12	60 787 151,81	57 618 099,60
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 A en EUR					
Actif net	8 642 868,77	13 924 573,77	25 434 956,94	33 863 198,65	27 230 145,64
Nombre de titres	79 275,820	126 914,958	250 502,300	303 223,990	263 863,619
Valeur liquidative unitaire	109,02	109,71	101,53	111,67	103,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,70	9,28	-3,41	0,11	-0,77
Capitalisation unitaire sur résultat Parts SANSO	0,82	2,43	3,37	3,26	3,06
OBJECTIF DURABLE 2024 I en EUR					
Actif net	2 117 848,85	11 918 640,35	20 767 091,32	22 450 299,28	24 224 413,78
Nombre de titres	18 564,602	103 358,261	193 429,998	188 981,488	219 350,426
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	114,07	115,31	107,36	118,79	110,43
unitaire sur +/- values nettes Capitalisation	6,96	9,71	-3,60	0,12	-0,83
unitaire sur résultat Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 S en EUR	1,16	3,05	4,23	4,14	3,97
Actif net	0,00	678 882,65	2 080 588,26	3 966 114,70	5 054 968,24
Nombre de titres	0,00	6 646,007	21 909,725	37 802,148	51 904,999
Valeur liquidative unitaire	0,00	102,14	94,96	104,91	97,38
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,14	-3,18	0,10	-0,73
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,91	3,59	3,51	3,35
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 U en USD					
Actif net en USD	51 848,27	359 042,47	577 743,42	601 890,71	1 158 956,53
Nombre de titres	500,000	3 351,000	5 701,000	5 356,000	11 073,000
Valeur liquidative unitaire en USD Capitalisation	103,69	107,14	101,34	112,37	104,66
unitaire sur +/- values nettes en EUR	8,65	12,14	-0,87	-5,44	13,75
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,66	1,98	3,01	2,74	2,75

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ACCENTRO REAL ESTATE AG 3.625% 13-02-23	EUR	380 000	272 505,40	0,48
BILFINGER SE 5.75% 14-06-24	EUR	700 000	710 528,48	1,23
DIOK REALESTATE AG 6.0% 01-10-23	EUR	300 000	299 974,46	0,52
HP PELZER 4.125% 01-04-24	EUR	300 000	237 057,38	0,41
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.875% PERP	EUR	800 000	736 767,29	1,28
PLATIN 1426 GMBH 5.375% 15-06-23	EUR	600 000	580 840,08	1,00
REBECCA BID 5.75% 15-07-25	EUR	300 000	283 388,42	0,49
SGL CARBON AG 4.625% 30-09-24	EUR	400 000	387 778,56	0,68
TELE COLUMBUS AG 3.875% 02-05-25	EUR	500 000	424 091,81	0,74
WIRECARD AG 0.5% 11-09-24 DEFAULT	EUR	500 000	63 182,50	0,11
TOTAL ALLEMAGNE			3 996 114,38	6,94
AUTRICHE				
AMS AGA 6.0% 31-07-25	EUR	200 000	191 696,33	0,33
AUSTRIAMICROSYSTEMS AG ZCP 05-03-25	EUR	400 000	314 816,00	0,55
EGGER HOLZWEKSTOFF 4.875% PERP	EUR	800 000	814 340,82	1,41
WIENERBERGER AG 2.75% 04-06-25	EUR	500 000	483 500,14	0,84
TOTAL AUTRICHE			1 804 353,29	3,13
BELGIQUE				
ELIA SYSTEM OPERATOR SA NV 2.75% PERP	EUR	500 000	495 066,13	0,86
SARENS FINANCE COMPANY NV 5.75% 21-02-27	EUR	500 000	347 471,53	0,60
VGP 3.35% 30-03-25	EUR	100 000	97 031,10	0,17
TOTAL BELGIQUE			939 568,76	1,63
ESPAGNE				
GRIFOLS 3.2% 01-05-25	EUR	600 000	550 116,00	0,95
NH HOTELES GROUP 4.0% 02-07-26	EUR	300 000	268 413,67	0,47
VIA CELERE DERROLLOS INMOBILIARIOS 5.25% 01-04-26	EUR	500 000	438 533,75	0,76
TOTAL ESPAGNE			1 257 063,42	2,18
ETATS-UNIS				
AT T 2.875% PERP	EUR	200 000	176 279,22	0,31
COTY 3.875% 15-04-26	EUR	500 000	447 044,24	0,77
SUPERIOR INDUSTRIES INTL 6.0% 15-06-25	EUR	300 000	242 624,00	0,42
TOTAL ETATS-UNIS			865 947,46	1,50
FINLANDE				
CITYCON OYJ 4.496% PERP	EUR	300 000	212 392,35	0,37
TOTAL FINLANDE			212 392,35	0,37
FRANCE				
ACCOR SA 2.625% PERP	EUR	900 000	706 742,69	1,22
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	500 000	426 855,75	0,74
AKUO ENERGY SAS 4.0% 22-11-25	EUR	900 000	913 200,00	1,59
AKUO ENERGY SAS 4.25% 08-12-23	EUR	300 000	305 765,75	0,53
ARTEA 5.0% 16-03-26	EUR	200 000	200 000,00	0,35
ARTEA 5.25% 21-12-23	EUR	200 000	206 629,17	0,36
AXASA 5.125% 04/07/2043	EUR	700 000	721 647,50	1,25
BERTRAND 4.3% 03-02-27	EUR	300 000	261 580,83	0,45

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BIRD AM SAS 5.25% 13-06-24	EUR	200 000	199 529,11	0,34
BURGER KING FRANCE SAS E3R+4.75% 01-11-26	EUR	500 000	467 140,28	0,81
CAPELLI 7.0% 19-09-24	EUR	300 000	312 294,17	0,54
CNP TSDI TV05-PERP	EUR	1 300 000	1 311 234,28	2,28
COMPAGNIE DE PHALSBOURG 5.0% 27-03-24	EUR	1 200 000	1 192 273,97	2,07
EDF SA TF/TV 29/12/2049	EUR	500 000	470 098,80	0,82
ERAMET 5.875% 21-05-25	EUR	300 000	300 701,16	0,52
ERAMET SA 5.1% 28-05-26	EUR	400 000	390 671,95	0,68
FINANCIERE APSYS 7.5% 14-11-23	EUR	300 000	303 996,58	0,53
FINANCIERE IMMOBILIERE BORDELAISE 6.0% 30-01-25	EUR	500 000	469 333,33	0,81
HSBC CONTINENTAL EUROPE AUTRE V+0.0% 22-09-44	EUR	800 000	769 308,65	1,34
ILIAD 0.75% 11-02-24	EUR	100 000	94 072,34	0,16
ILIAD 1.875% 25-04-25	EUR	700 000	636 244,62	1,10
IMANES SARL 5.5% 09-10-25	EUR	200 000	206 076,71	0,36
IPSOS 2.875% 21-09-25	EUR	600 000	602 110,44	1,04
KAPLA HOLDING 3.375% 15-12-26	EUR	100 000	79 161,13	0,14
KAPLA HOLDING E3R+3.25% 15-12-26	EUR	624 000	532 559,21	0,92
LA FINANCIERE ATALIAN 4.0% 15-05-24	EUR	200 000	156 466,89	0,27
LA FINANCIERE ATALIAN 5.125% 15-05-25	EUR	500 000	386 224,93	0,67
LA FONCIERE VERTE 4.5% 18-07-25	EUR	835 000	876 678,17	1,52
LAGARDERE 1.625% 21-06-24	EUR	500 000	488 456,88	0,85
LOXAM 4.25% 15-04-24	EUR	300 000	294 907,92	0,52
LOXAM 6.0% 15-04-25	EUR	200 000	93 632,73	0,16
MAISON DU MONDE SAS 0.125% 06-12-23	EUR	13 000	608 998,00	1,05
NOVAFIVES 5.0% 15-06-25	EUR	300 000	197 819,67	0,35
NOVAFIVES E3R+4.5% 15-06-25	EUR	200 000	133 635,00	0,23
PAPREC 4.0% 31-03-25	EUR	600 000	533 470,00	0,92
PARTS EUROPE 6.5% 16-07-25	EUR	600 000	619 706,33	1,08
PICARD GROUPE 3.875% 01-07-26	EUR	500 000	410 890,81	0,71
QUATRIM SASU 5.875% 15-01-24	EUR	500 000	481 738,26	0,84
RABOT DU TILLEUL INVESTISSEMENT 5.5% 01-04-23	EUR	200 000	108 561,11	0,19
REALITES 8.5% PERP	EUR	300 000	301 467,12	0,53
RESI ETUD INV 4.5% 17-02-23	EUR	200 000	206 088,42	0,36
RUBIS TERMINAL INFRA SAS 5.625% 15-05-25	EUR	200 000	195 583,25	0,34
SFR GROUP 5.875% 01-02-27	EUR	200 000	179 202,75	0,31
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.5% 30-10-25	EUR	1 000 000	997 823,33	1,73
TOUAX 5.75% 31-07-23	EUR	500 000	521 673,61	0,91
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	1 000 000	758 996,23	1,32
TOTAL FRANCE			20 631 249,83	35,81
ILES VIERGES BRITANNIQUES				
FORTUNE STAR BVI 4.35% 06-05-23	EUR	300 000	237 133,00	0,41
TOTAL ILES VIERGES BRITANNIQUES			237 133,00	0,41
IRLANDE				
ARDAGH PACKAGING FIN PLC ARDAGH HLDGS 2.125% 15-08- 26	EUR	100 000	81 629,24	0,14
TOTAL IRLANDE			81 629,24	0,14
ISLE OF MAN			•	
PLAYTECH 3.75% 12-10-23	EUR	400 000	396 083,64	0,69
TOTAL ISLE OF MAN			396 083,64	0,69

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALIE				
ANSALDO ENERGIA 2.75% 31-05-24	EUR	200 000	194 972,33	0,34
BORMIOLI PHARMA BIDCO SPA E3R+3.5% 15-11-24	EUR	100 000	90 399,11	0,15
FONDIARIA SAI 5.75% 31-12-99	EUR	900 000	880 965,49	1,53
KEDRION GROUP 3.375% 15-05-26	EUR	500 000	445 639,38	0,77
SACE SPA 3.875% PERP	EUR	200 000	185 831,53	0,32
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.75% 15-04-25	EUR	800 000	749 545,92	1,30
WEBUILD 5.875% 15-12-25	EUR	500 000	474 138,87	0,83
TOTAL ITALIE			3 021 492,63	5,24
JAPON				
SOFTBANK GROUP 4.0% 20-04-23	EUR	600 000	590 788,33	1,03
TOTAL JAPON			590 788,33	1,03
JERSEY				
ADIE GLOB HOL 3.5% 15-08-24	EUR	100 000	91 778,42	0,16
TOTAL JERSEY			91 778,42	0,16
LUXEMBOURG				
ALTICE FINANCING 2.25% 15-01-25	EUR	500 000	441 656,25	0,77
GARFUNKELUX HOLDCO 3 6.75% 01-11-25	EUR	500 000	450 003,75	0,78
HT TROPLAST 9.25% 15-07-25	EUR	650 000	607 268,10	1,05
LHMC FINCO SARL 4.75% 22-05-25	EUR	200 000	178 137,44	0,31
SCHOPA 6 3/8 11/01/24	EUR	600 000	513 171,75	0,89
SOCIETE EUROPEENNE DES SATELLITES SA 5.625% PERP	EUR	700 000	695 692,27	1,21
STENA INTL 3.75% 01-02-25	EUR	610 000	552 875,03	0,96
SUMMER BC HOLDCO B SARL 5.75% 31-10-26	EUR	500 000	439 618,61	0,76
VIVION INVESTMENTS 3.0% 08-08-24	EUR	700 000	626 519,80	1,09
TOTAL LUXEMBOURG			4 504 943,00	7,82
PAYS-BAS				
ACHMEA BV 4.25% PERP EMTN	EUR	805 000	801 973,81	1,39
ATRA FINA BV 5.25% 23-09-44	EUR	600 000	623 990,59	1,08
DIEBOLD NIXDORF DUTCH HOLDING BV 9.0% 15-07-25	EUR	200 000	157 101,00	0,27
DUFRY ONE B.V 2.5% 31-12-24	EUR	400 000	366 134,44	0,64
FUGRO NV 4.5% 02-11-24 CV	EUR	600 000	602 916,00	1,05
GAS NATU FENOSA 3.375% 29-12-99	EUR	300 000	281 658,02	0,49
KONGSBERG ACTUATION SYSTEMS BV 5.0% 15-07-25	EUR	400 000	247 050,83	0,43
MAXEDA DIY HOLDING BV 5.875% 01-10-26	EUR	100 000	72 585,01	0,13
OI EUROPEAN GROUP BV 2.875% 15-02-25	EUR	250 000	230 205,17	0,40
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE BV 4.5% 25-03-75	EUR	800 000	777 673,64	1,35
SELECTA GROUP BV 0% 01-07-26 PIK	EUR	54 880	50 020,10	0,08
SELECTA GROUP BV 3.5% 01-04-26 PIK	EUR	149 129	140 676,62	0,25
SM MTH AUTO GRP 1.8% 06-07-24	EUR	100 000	91 719,50	0,16
TELEFONICA EUROPE BV 4.375% PERP	EUR	500 000	484 247,33	0,84
VIVAT NV 7.0% PERP	EUR	800 000	758 323,08	1,31
TOTAL PAYS-BAS			5 686 275,14	9,87
PORTUGAL				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.496% 30-04-79	EUR	300 000	293 899,97	0,50
MOTA ENGIL SGPS 4.375% 30-10-24	EUR	300 000	297 837,83	0,52
TOTAL PORTUGAL			591 737,80	1,02
REPUBLIQUE TCHEQUE			,	

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ENERGOPRO AS 4.5% 04-05-24	EUR	500 000	475 560,27	0,83
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			475 560,27	0,83
ROYAUME-UNI				
AVIS BUDGET FINANCE PLC 4.5% 15-05-25	EUR	250 000	235 372,50	0,41
ELLAKTOR VALUE PLC 6.375% 15-12-24	EUR	200 000	193 481,92	0,33
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	500 000	457 806,11	0,79
JAGUAR LAND ROVER 5.875% 15-11-24	EUR	300 000	279 273,46	0,49
ROLLS ROYCE 0.875% 09-05-24	EUR	300 000	278 340,74	0,49
SHANKS GROUP 3.0% 19-07-24	EUR	300 000	309 017,14	0,53
TECHNIPFMC 5.75% 30-06-25	EUR	500 000	530 480,07	0,92
TOTAL ROYAUME-UNI			2 283 771,94	3,96
SUEDE				
ASSEMBLIN FINANCING E3R+5.0% 15-05-25	EUR	350 000	338 883,61	0,59
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.248% PERP	EUR	250 000	155 153,29	0,26
INTRUM AB 3.5% 15-07-26 EMTN	EUR	700 000	597 467,89	1,04
INTRUM JUSTITIA AB 3.125% 15-07-24	EUR	500 000	471 030,07	0,82
VERISURE HOLDING AB 3.875% 15-07-26	EUR	200 000	179 279,19	0,31
TOTAL SUEDE			1 741 814,05	3,02
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			49 409 696,95	85,75
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			49 409 696,95	85,75
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
SANSO PATRIMOINE I	EUR	10	1 066 455,10	1,86
SANSO SHORT DURATION I	EUR	4 000	3 897 080,00	6,76
TOTAL FRANCE			4 963 535,10	8,62
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 963 535,10	8,62
TOTAL Organismes de placement collectif			4 963 535,10	8,62
Créances			2 036 783,30	3,53
Dettes			-1 235 892,11	-2,14
Comptes financiers			2 443 976,36	4,24
Actif net			57 618 099,60	100,00

Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 I	EUR	219 350,426	110,43
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 A	EUR	263 863,619	103,19
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 S	EUR	51 904,999	97,38
Parts SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 U	USD	11 073,000	104,66

Rapport de gestion annuel : EXERCICE 2021/2022

(du 01/07/2021 au 30/06/2022)

Fonds: Sanso Objectif Durable 2024

Société de gestion : Sanso Investment Solutions

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux comptes : Deloitte

1. Politique de gestion

FCP SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 DU 30 JUIN 2021 au 30 juin 2022

L'objectif de gestion consiste à gérer un fonds de portage obligataire ayant une date moyenne de maturité proche du 31 décembre 2024 et des caractéristiques ISR permettant le maintien d'un label « Investissement Socialement responsable » obtenu en début de vie de l'OPC. Les titres sont sélectionnés au sein d'un univers de titres de créances émises par des sociétés privées dont les notations internes sont essentiellement comprises entre BBB+ et B- au moment de l'investissement.

Après une année 2020 traumatisée par la pandémie mondiale de COVID, l'année 2021 a été une année de reconquête, de performance et de stabilisation des marchés financiers.

L'année 2022 a marqué une nouvelle rupture avec l'année précédente avec le déclenchement de la guerre en Ukraine, puis l'envolée de l'inflation dans tous les pays occidentaux, et enfin, le rapide changement de politique monétaire des principales banques centrales (retrait de liquidité et fortes hausses de taux). Les perspectives de croissance très positives au début de l'exercice se sont assombries progressivement tout au long de la période.

L'exercice 2021/2022 sous revue peut ainsi se scinder en deux périodes :

- Une première période de juillet 2021 à janvier 2022 où la tendance positive des marchés financiers se poursuit grâce à une accélération de la croissance mondiale et des liquidités toujours très abondantes; avec toutefois une première ombre au tableau : l'émergence des premiers signes d'inflation.
- Puis une seconde période de février 2022 à juin 2022 marquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. On assiste alors à un profond renversement de conjoncture et le cumul des risques géopolitiques (Ukraine, énergie), économiques (inflation record, chute des prévisions de croissance) et monétaires (hausse des taux, hausse du dollar) va avoir progressivement raison de la résistance des investisseurs et des marchés.

Pour lutter contre la dégradation du marché, nous avons réduit progressivement au cours de la deuxième partie de l'exercice notre maturité moyenne et notre sensibilité taux et crédit. Nous avons aussi décidé de conserver une poche de liquidité importante.

Enfin, la politique d'engagement ISR du fonds, déjà matérialisée par la labélisation du fonds, a été renforcée par la mise en conformité du fonds Sanso Objectif Durable 2024 avec l'article 8 du règlement européen SFDR.

2. Performances de l'OPC

PERFORMANCE DU FCP SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 DU 30 JUIN 2021 au 30 JUIN 2022

Malgré un premier semestre positif, le fonds Sanso Objectif Durable 2024 a enregistré un fort recul sur la totalité de l'exercice 2021/2022 :

- - 7,04% sur la Part I FR0010804005
- - 7,59% sur la Part A FR0010813329
- - 7,18% sur la part S FR0010985002
- - 6,86% sur la Part U FR0010917245
- 3. Indication sur les mouvements intervenus au cours de l'exercice écoulé et les instruments financiers détenus en portefeuille

MOUVEMENTS INTERVENUS SUR LE FCP SANSO OBJECTIF DURABLE 2024 DU 30 JUIN 2021 AU 30 JUIN 2022

Le taux actuariel du fonds est passé sur la période de 3,36% à 6,47%, reflétant ainsi le cumul d'une forte hausse des taux et d'un fort élargissement des spreads au cours du premier semestre 2022.

La sensibilité du fonds est passée de 1,94 à 1,79 sur l'exercice pour une maturité moyenne du portefeuille obligataire de 2,50 ans en fin de période.

Les encours du fonds ont progressé jusqu' à 73m€ début 2022 pour finir l'exercice en dessous de 60m€.

Dans ce contexte, la gestion a ajusté ses investissements au fil de l'eau, de façon à maintenir à tout moment le profil financier et extra-financier du fonds dans les mesures définies à sa création et par sa mise en conformité avec l'article 8 du règlement européen SFDR.

En particulier, la bonne diversification du fonds en fonction des secteurs et des émetteurs, et, la pondération des expositions en fonction du risque crédit sont restés des éléments fondamentaux de la politique d'investissement du fonds.

Date	Sens	ISIN	Libelle	Montant (EUR)
25/10/2021	Achat	XS1982819994	TITIM 2 3/4 04/15/25	849 673
20/06/2022	Achat	XS0878743623	AXASA 5 1/8 07/04/43	758 397
15/09/2021	Achat	BE0002597756	ELIASO 2 3/4 PERP	752 884
29/06/2022	Vente	BE6315129419	HOUSEH 4 3/8 07/15/26	701 172
14/02/2022	Vente	XS0207825364	AXASA O PERP	665 216
07/12/2021	Achat	XS1811213781	SOFTBK 4 04/20/23	616 700
23/03/2022	Vente	XS1959498160	F 3.021 03/06/24	610 484
21/09/2021	Vente	XS2066225124	FOSUNI 4.35 05/06/23	606 578
25/01/2022	Achat	XS1598757760	GRFSM 3.2 05/01/25	602 187
13/09/2021	Achat	XS2206382868	DBD 9 07/15/25	554 750

4. Méthode de calcul du risque global des OPCVM ou des FIA agréés

La méthode choisie pour mesurer le risque global de Sanso Objectif Durable 2024 est la méthode de l'engagement ;

Les instruments dérivés (contrats à terme et/ou options pourraient être utilisés en couverture

5. Distribution

Aucune distribution n'est effectuée sachant que le FCP Sanso Objectif Durable 2024 est un FCP de capitalisation.

6. Informations relatives aux instruments financiers du groupe

L'OPCVM a la possibilité d'investir, dans le respect des ratios réglementaires et statutaires, dans des fonds gérés par Sanso Investment Solutions.

Sur l'exercice, l'OPCVM a utilisé cette possibilité au travers des fonds Go Court Terme et Sanso Short Duration et Sanso Patrimoine.

A la clôture de l'exercice, le fonds est investi à hauteur de 8,61% de l'actif net en fonds gérés par Sanso IS.

7. Renvoi au compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

NA : Frais d'exécution < 500 k€

8. Politique de sélection des intermédiaires

Sanso Investment Solutions a retenu une approche multicritère pour sélectionner les intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse.

Les critères retenus sont à la fois quantitatifs et qualitatifs et dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques que d'instruments. Les critères d'analyse portent notamment sur la disponibilité et la proactivité des interlocuteurs, la solidité financière, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres ainsi que les coûts d'intermédiation.

https://sanso-is.com/fichiers/sanso_is-politique_dexecution-des-ordres-et-selection-intermediaires-.pdf

9. Règlementation SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement de titres.

10. Spécificité des OPCVM : Recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille

Au cours de l'exercice, l'OPCVM n'a pas eu recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

11. Spécificité applicable aux OPCVM : Instruments financiers dérivés

Le FCP Sanso Objectif Durable n'a fait aucun usage des produits dérivés

12. Spécificité applicable aux OPCVM : Les politiques en matière de rémunération

Sanso Investment Solutions dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la directive européenne 2014/91/UE (« Directive OPCVM V ») et des articles du Règlement de l'Autorité des Marchés Financiers y afférents.

Les politiques et pratiques de rémunération chez Sanso Investment Solutions n'intègrent pas de critère de performance mais exclusivement des critères qualitatifs et s'appliquent à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs : gérants, RCCI et fonctions support.

Le comité de rémunération se réunit une fois par an.

La politique de rémunération de Sanso Investment Solutions :

- Favorise une gestion saine et efficace du risque.
- N'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM.
- Est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société.
- Est conforme aux OPCVM qu'elle gère et à ceux des porteurs de parts.
- Est conforme aux mandats qu'elle gère et à leurs clients.
- Comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Les rémunérations chez Sanso Investment Solutions s'articulent de la manière suivante :

- La rémunération fixe représente le montant principal du collaborateur au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. Elle est revue chaque année et fait l'objet d'une augmentation ou d'un maintien lors de l'évaluation annuelle.
- La rémunération variable est basée exclusivement sur des critères qualitatifs pour l'ensemble des collaborateurs. Elle est versée sous forme de prime en une ou deux fois au cours de l'année.
- Une autre rémunération est représentée par un PEE.

Montant total des rémunérations au titre de l'exercice 2021 : 3 244 k€

Rémunérations fixes : 2208k€ Rémunérations variables : 1036k€

Nombre de bénéficiaires : 18 / catégorie cadre

Les principes de la politique de rémunération évoquée ci-dessus sont restés inchangés.

13. Spécificité applicable aux OPCVM : Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et aux techniques de gestion efficace de portefeuille

NA

14. Spécificité applicable aux FIA exerçant un contrôle conjoint sur des sociétés non cotées (pour une société de gestion agréée conformément à la directive 2011/61/UE)

NA

15. Spécificité applicable OPC éligibles au PEA (applicable aux OPCVM et aux FIA)

NA

- 16. Spécificité applicable aux FCPR /Pratique en matière d'utilisation des droits de vote
- 17. Spécificités applicables aux OPCVM et des FIA nourriciers

NA

NA

18. Spécificités applicables aux OPCVM et FIA indiciels

NA

19. Spécificités applicables aux OPCI et aux organismes de placement collectif immobilier

NA

20. Spécificités applicables aux OPC constitués sous forme de SICAV

NA

21. Réglementation SFDR

La société de gestion a classé le fonds en tant que produit financier soumis à l'article 8 du règlement SFDR.

Le fonds respecte la politique d'exclusion de Sanso IS qui écarte les armes controversées, le secteur du tabac, les sociétés impliquées à hauteur de plus de 30% dans des activités liées au charbon thermique et n'étant pas dotées d'une politique de transition et les entreprises impliquées dans des controverses graves et répétées relatives au Pacte Mondial des Nations-Unies.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

SANSO IS prend en compte une partie des incidences négatives dans ses décisions d'investissement, en particulier le carbone. Du fait des moyens financiers et humains limités, SANSO IS n'est pour le moment pas en capacité de prendre en compte les incidences négative en matière de durabilité. SANSO IS souhaite prendre en compte ces incidences dans un délai de 3 ans.

Autres informations

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Sanso Investment Solutions

69 Boulevard Malesherbes 75008 Paris

Tél.: 01 84 16 64 41

E-mail: contact@sanso-is.com